

**De :** [Contact CdC](#)  
**À :** [sjodeau@cc-gesnoisbilurien.fr](mailto:sjodeau@cc-gesnoisbilurien.fr); "Didier Dantin - DGS Le Gesnois Bilurien"; "PIGNE André"  
**Objet :** TR: [mairies] Avis PPA Modification simplifiée PLUi Le Gesnois Bilurien  
**Date :** jeudi 10 août 2023 08:43:31

---

**De :** . MAIRIE DE BOULOIRE [mailto:ville.bouloire@wanadoo.fr]

**Envoyé :** mercredi 9 août 2023 20:17

**À :** Communauté de communes Le Gesnois Bilurien <contact@cc-gesnoisbilurien.fr>

**Cc : Objet :** Re: [mairies] Avis PPA Modification simplifiée PLUi Le Gesnois Bilurien

Bonjour,

Nous vous informons que Mme DELOUBES, Maire de Bouloire, et M. DOUYERE, adjoint à l'urbanisme, émettent un avis favorable sur la modification simplifiée n°1.

Cependant, ils désirent vous faire part des remarques suivantes :

- une modification du règlement de la zone Ub, pour permettre aux artisans installés dans cette zone de construire un bâtiment de stockage
- autoriser les plaques béton (jusqu'à 50 cm de hauteur) dans toutes les zones, surtout dans les zones U, uniquement pour soutenir les clôtures rigides
- autoriser en zone A et N les tuiles mécaniques pour les habitations et les annexes
- autoriser en zone U le blanc pour les façades
- autoriser dans les zones A et N le blanc pour les menuiseries (portes et fenêtres)
- autoriser le changement de destination (commerce en habitation) en zone Ua des locaux commerciaux concernés par la prescription "linéaire commerciale à protéger" après un délai de 1 ou 2 ans après la fermeture définitive du commerce
- en zone A conserver la possibilité de pouvoir reconstruire après un sinistre (ex : incendie) pas seulement après une inondation (Page 43)
- Autoriser en zone A et N la construction des annexes avec une surface plus grande ou ne pas prendre en compte celles existantes (très contraignant quand vous devez mettre à l'abri plusieurs voitures, un camping-car, avoir un atelier...) et supprimer le rayon de 25 mètres maximum pour pouvoir construire l'annexe à n'importe quel endroit sur la parcelle ou l'unité foncière
- autoriser en zone A et N de décroquer les façades enduites pour permettre les enduits avec pierres apparentes

Nous vous remercions de prendre en compte nos suggestions.

Dans l'attente de votre retour,

Bien cordialement.

Myriam BEAUFILS

Accueil du secrétariat

Mairie de BOULOIRE

TEL : 02.43.63.10.90

Site internet : [Bouloire.fr](http://Bouloire.fr)

**Confidentialité** : Le présent courriel et ses pièces jointes éventuelles vous sont adressés par la Commune de BOULOIRE. Ce message est confidentiel et rédigé à l'attention et à l'usage exclusif de son(s) destinataire(s). Il est, en effet, susceptible de contenir des données à caractère personnel. Les fichiers/traitements dont font l'objet ces données sont dans ce cas effectués dans le respect de la loi du 06 janvier 1978 modifiée (dite loi « informatique et libertés ») et du Règlement européen Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et mis en application le 25 mai 2018.

Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite sauf autorisation expresse.

Si vous recevez ce message par erreur, merci d'en avvertir l'expéditeur puis de supprimer le message et ses pièces jointes.

**envoyé** : 12 juin 2023 à 14:20

**de** : Communauté de communes Le Gesnois Bilurien <[courrier@aws-france.com](mailto:courrier@aws-france.com)>

**à** : - <[mairies@cc-gesnoisbilurien.fr](mailto:mairies@cc-gesnoisbilurien.fr)>

**objet** : [mairies] Avis PPA Modification simplifiée PLUi Le Gesnois Bilurien

Madame, Monsieur

Vous êtes destinataire d'un mail sécurisé envoyé par Communauté de communes Le Gesnois Bilurien.

Pour accuser réception de ce message et accéder à son contenu, nous vous prions de bien vouloir cliquer sur le lien ci dessous.

[Accès à la correspondance dématérialisée](#)

Cordialement

-----  
**AWS-Légalité**

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble  
-----

----- Desinscription:  
envoyez un message a: [mairies-unsubscribe@cc-gesnoisbilurien.fr](mailto:mairies-unsubscribe@cc-gesnoisbilurien.fr)